

Harmonisation des normes et des processus pour l'entrée dans la profession de l'arpentage Rapport provisoire - septembre 2006

Fiche d'information

Le Conseil canadien des arpenteurs-géomètres (CCGA) a parrainé le forum national sur l'harmonisation des normes et des processus pour l'entrée dans la profession de l'arpentage en mars 2004 à Winnipeg. Plusieurs facteurs ont contribué à la création de ce forum national. Les discussions entreprises il y a plusieurs années avec les conseils régionaux d'examineurs et le Conseil du comité de coordination des examinateurs du CCAG ont d'abord permis de créer des liens plus étroits et d'améliorer la coopération entre quatre Conseils régionaux puis d'entreprendre des discussions concernant la création d'un Conseil national d'examineurs. Un autre important facteur qui a contribué à sa création est l'Accord de reconnaissance mutuelle sur la mobilité de la main-d'œuvre signé entre les associations canadiennes d'arpenteurs-géomètres qui inclut la section 4.4 suivante:

DE PLUS, nous convenons que toutes les associations continueront d'améliorer l'harmonisation des qualifications universitaires.

L'enjeu principal consistait à fournir un processus qui permettrait une participation engagée et éclairée des associations, la tenue de discussions thématiques et la recherche d'un consensus national. Les résultats spécifiques ne seraient connus qu'après le forum lui-même.

Le forum, qui était présidé et animé par le CCAG, accueillait les représentants de toutes les associations membres du CCAG. Un rapport complet des comptes rendus et des conclusions a été publié sur le site Web du CCAG au <http://www.ccls-ccag.ca/French/natlbofeFR.htm>

Les trois conclusions clés émanant du forum incluaient les points concernant le premier contact avec les arpenteurs potentiels, les qualifications universitaires et le processus de stage. Dans le cas du premier point, il fut déterminé que la promotion de la profession dans le but d'attirer de nouveaux arpenteurs devrait être faite par le biais d'une campagne de sensibilisation du public et que cette dernière allait bien au delà du mandat du forum. Le comité de sensibilisation du public du CCAG s'est approprié cette initiative et les rapports provisoires sont rédigés séparément. On a exploré diverses stratégies afin d'aborder les questions des qualifications universitaires et du processus de stage et six résolutions furent adoptées aux fins d'examen au sein des associations. Alors que le thème de la résolution est l'harmonisation des normes pour l'entrée à la profession, il fut conclu lors de ce forum qu'un sous-produit de l'harmonisation serait un système de qualification plus transparent et plus clair qui favoriserait le développement des nouveaux arpenteurs.

Plusieurs options s'offraient aux associations lors de la prise en considération des six résolutions. Celles-ci incluaient leur désaccord, accord de principe ou leur recommandation de stratégies alternatives dans le but d'aborder ces questions; l'exposition de leurs priorités spécifiques en ce qui touche ces points ou stratégies; leur engagement envers un soutien quelconque, global ou par le biais de leurs ressources spécifiques telles que les comités existants, experts, financement et autres. Le processus fut conçu dans le but de poursuivre l'établissement d'un consensus parmi les associations et également de s'assurer que ces dernières offriraient leur soutien aux initiatives et demandes en ressources résultantes.

Les résolutions furent subséquemment présentées aux associations et elles furent adoptées par leurs conseils respectifs.

ANNEXE D2

D2 Harmonization Progress ReportFR.doc

Ce rapport fait le bilan sur les progrès faits à ce jour à l'égard des initiatives entreprises par le CCAG en soutien aux résolutions adoptées par les associations membres.

Rapport provisoire**Résolution No. 1 – Étude nationale d'exemption**

ATTENDU QUE le CCAG reconnaît le besoin de fournir une information plus claire aux candidats potentiels envisageant d'entrer dans la profession de la géomatique, incluant les cours et les exemptions disponibles,

IL EST RÉSOLU que le CCAG, de concert avec ses associations, effectue une étude nationale sur les programmes et cours dans les établissements postsecondaires au Canada dans le but de développer une matrice d'évaluation de l'enseignement acceptée nationalement qui serait endossée et utilisée par les conseils d'examen participants; et que le CCAG examine les sources externes possibles de financement pour une telle étude avant de proposer toute approche de partage des coûts à ses membres.

Étapes complétées:

- Après l'examen de la résolution par les champions du Conseil du CCAG et le groupe de travail de la résolution d'harmonisation #4, il fut conclu qu'une étude nationale d'exemption serait coûteuse, compliquée et qu'il serait difficile d'en tenir les données à jour et à ces causes, cette initiative devrait être restructurée dans le but d'élaborer un programme complet nationalement reconnu auquel les établissements d'enseignement pourraient demander et obtenir la reconnaissance de leurs programmes de cours.
- Le groupe de travail de la résolution #4 a souligné un processus de demande et d'obtention des exemptions auquel les établissements seraient activement encouragés à participer par le biais des comités d'examen des associations. Les comités d'examen régionaux adopteraient un processus commun pour les applications, partageraient le matériel servant aux applications et aux évaluations et où cela serait possible, en viendrait à un commun accord sur la reconnaissance des cours.
- Un conseiller fut embauché pour, outre les tâches reliées à la résolution #4, élaborer un processus et préparer la documentation, lesquels seront soumis aux fins d'étude aux comités d'examen et aux associations.

Prochaines étapes:

- Le conseiller devrait avoir complété son travail vers la fin de 2006 et il devrait être en mesure de fournir un aperçu du processus et des modèles d'applications et de renouvellement des équivalences.
- Le CCAG transmettra donc ces documents aux fins d'étude aux comités d'examen et aux associations.
- Le CCAG facilitera l'adoption du processus par le biais des associations.
- Les associations et leurs comités d'examen régional mettront en œuvre et géreront le processus.

Résolution No. 2 – Ne pas vérifier les diplômes

ATTENDU QUE le CCAG accrédite les programmes contenant des éléments cadastraux et non les établissements, et

ATTENDU QUE les quatre provinces de l'Ouest ont examiné récemment des résolutions demandant au WCBELS d'émettre des certificats de fin d'études à tous les gradués de l'UC et des programmes d'ingénierie en géomatique de l'UNB, et

ATTENDU QUE la mise en œuvre de ces résolutions forcera les autres conseils d'examen à vérifier les certificats d'étude émis par le FEEOC, et

ATTENDU QUE ces résolutions peuvent mettre en danger les chaires cadastrales de l'UC et de l'UNB,

IL EST RÉSOLU que ce Forum national, par le biais du CCAG, recommande aux quatre provinces de l'Ouest qu'elles annulent les dites résolutions.

Étapes complétées:

- Les quatre provinces de l'Ouest ont reconsidérer ces points et révoqué les résolutions.
- L'Université de Calgary et l'Université du Nouveau-Brunswick ont complété le processus d'évaluation du CCAG et elles ont reçu les agréments liés aux programmes applicables.

Prochaine étape:

- Aucune

Résolution No. 3 – Harmonisation des certificats de fin d'études

Dans l'esprit du travail continu d'harmonisation, tel que convenu dans le l'ARM,

IL EST RÉSOLU que toutes les Associations provinciales qui sont actuellement impliquées dans les comités d'examen régionaux soient fortement encouragées à demander des certificats de fin d'études.

Étape complétée:

- La résolution fut adoptée par ces associations qui considéraient abolir l'exigence des certificats de fin d'études.

Prochaine étape:

- Aucune

Résolution No. 4 - Examen majeur des programmes

IL EST RÉSOLU que toutes les Associations soutiennent de façon prioritaire un examen du programme de cours communs de base sous la coordination du Comité de coordination du Conseil des examinateurs du CCAG.

L'examen devrait permettre:

- De clarifier le programme et de le rendre plus transparent pour les étudiants potentiels,
- D'être plus précis en établissant la liste des références pertinentes, et
- De décrire les résultats d'apprentissage requis pour chaque examen.

Étapes complétées:

- Le CCAG a formé un groupe de travail comprenant des représentants des comités d'examen régionaux et représentants de plusieurs universités.
- Le CCAG a organisé la réunion de deux jours du groupe de travail en avril 2005.
- Un rapport détaillé, comprenant une série de vingt-deux recommandations et divers points prioritaires, fut rédigé.
- On a débuté le travail pour les points suivants:
 - Résultats d'apprentissage et matériel de guide d'étude pour tous les points des programmes de cours I et II,
 - Rédaction d'un manuel de candidat,
 - Rendre le programme de cours I et II communal entre les comités d'examen suivants : APBELS, BECLS et WCBELS,
 - Comparaison détaillée entre les programmes de cours I et II et les qualifications universitaires de l'AAO,
 - Approbation du programme de cours III pour toute exigence régionale spécifique,
 - Communication avec l'OAGQ à titre informatif,
 - Processus commun d'octroi d'équivalences aux établissements d'enseignement,
 - Processus de communication et de coopération destinés aux comités d'examen octroyant les exemptions aux candidats, et
 - Embauche d'un conseiller qui coordonnera et documentera la majeure partie du travail précédemment énuméré.

Prochaines étapes:

- Le groupe de travail continuera de travailler avec le consultant tel que précédemment souligné,

- Le CCAG transmettra aux parties intéressées (associations, comités d'examen, établissements, selon les nécessités), tout travail complété aux fins d'examen,
- Le CCAG facilitera l'adoption du processus par le biais des associations, et
- Les associations et leurs comités d'examen régional mettront en œuvre et gèreront le processus.

Résolution No. 5 - Rationaliser le processus d'équivalence (accorder les licences au moyen d'examens de l'AATC)

IL EST RÉSOLU que les Associations examinent la possibilité d'adopter plusieurs initiatives pour soutenir les étudiants qui complètent actuellement un certificat de fin d'études, incluant:

- D'offrir une catégorie d'adhésion ou d'affiliation à frais peu élevés qui permettrait aux étudiants,
 - De recevoir des envois postaux de leur Association,
 - De profiter d'admissions gratuites ou de rabais à des séminaires de l'Association, et
 - De faire partie éventuellement de Comités,
- De créer une bibliothèque de prêts de documents de référence pour les étudiants,
- De soutenir la création d'un processus de mentorat qui puisse répondre aux questions des étudiants concernant le programme de cours
- De soutenir le développement d'un guide pour les étudiants qui veulent obtenir un certificat de fin d'études sans compléter un diplôme universitaire, et
- De soutenir une politique permettant aux étudiants de passer les examens du programme de cours de base avant d'obtenir leur diplôme/grade.

Étapes complétées:

- La résolution fut présentée aux associations et elle fut adoptée.
- Le groupe de travail de la résolution #4 a débuté la préparation du manuel commun des candidats comprenant les résultats d'apprentissage et le guide d'étude.

Prochaines étapes:

- Le groupe de travail de la résolution #4 complètera la préparation du manuel commun des candidats comprenant les résultats d'apprentissage et le guide d'étude.
- Le CCAG communiquera avec les associations afin d'encourager leurs efforts relativement aux autres stratégies proposées à la résolution #5.

Résolution No. 6 - Normes des stages

IL EST RÉSOLU que toutes les Associations examinent les recommandations suivantes.

- Chaque Association possède un guide de stage qui :
 - décrit les processus/échafaudages,
 - Inclut les formulaires,
 - décrit la durée, et
 - décrit les tâches
- Chaque Association développe une série de documents pour les distribuer aux étudiants potentiels, lesquels décrivent le processus à suivre pour devenir arpenteur-géomètre (qui inclurait une description du processus de stage).
- Les Associations rendent ces documents facilement disponibles en format papier et digitaux.
- Les Associations partagent ces documents.

On encourage de plus les Associations à examiner leurs normes de stage lorsque les autres initiatives sont complétées dans le but d'harmoniser les normes de stage.

(En ce qui concerne cette résolution, on a discuté en profondeur du processus de stage. Dès le début de la discussion, il est devenu évident qu'il n'y avait pas de cohérence entre les provinces. Le Forum a reconnu que les différences entre les provinces sont probablement trop importantes et qu'il est possible qu'on ne puisse pas en arriver à une harmonisation en ce moment en raison du besoin de se concentrer sur d'autres priorités. Nonobstant cette réalité, le Forum a reconnu le besoin d'assurer que le processus de stage soit transparent.)

Étapes complétées:

- La résolution fut présentée aux associations et elle fut adoptée.
- En février 2006, Ria van der Veen, employé du bureau du CCAG, a entrepris le recensement des sites Web des associations dans le but d'analyser à quel point ils étaient conviviaux pour les étudiants potentiels.
- Les résultats de ces recherches furent transmis aux associations. Si vous désirez consulter ce rapport, dirigez-vous au <http://www.ccls-ccag.ca/memberfiles.htm#harmonization>, sous le lien "Articling Process Research" (recherche sur le processus de stage).

Prochaine étape:

- Le CCAG communiquera avec les associations afin d'encourager leurs efforts relativement aux autres stratégies proposées à la résolution #6.